

Mobilités

Trambus : les programmes et enveloppes financières des lignes T1 et T2 validés par le Conseil métropolitain

Le projet de quatre lignes de Trambus a franchi une nouvelle étape importante lors du Conseil de Rennes Métropole du jeudi 28 septembre 2023 avec la présentation et validation des programmes et des enveloppes financières des lignes T1 et T2. Après la présentation [des résultats des études de faisabilité en novembre 2022](#) et [des résultats de la consultation citoyenne en mars 2023](#), les études opérationnelles se poursuivent.

En cohérence avec les objectifs fixés par son Plan de déplacements urbains (PDU), Rennes Métropole multiplie ses efforts en faveur de la transition écologique et de la solidarité sociale en renforçant l'attractivité de son service public des mobilités. Le projet de quatre lignes de Trambus à horizon 2030 vise à proposer un nouveau mode de transports collectif capable de concurrencer la voiture individuelle.

Le trambus, c'est quoi ?

Le trambus est un bus électrique qui combine les avantages du tramway à la souplesse d'un bus. Il s'adapte aux conditions de circulation, en étant plus rapide, plus régulier et plus fiable. Il circule en majorité sur les voies sécurisées et réservées, avec une priorité aux carrefours. Il offre un haut niveau de service : passages fréquents, grande amplitude des horaires et des parcs-relais associés. L'aménagement des infrastructures de trambus est l'occasion d'intégrer des espaces dédiés aux modes de déplacement actifs (marche, vélo), avec une large place offerte au végétal et à la désimperméabilisation des sols.

Les principes du Trambus :

- 4 lignes représentant 55 km ;
- Une centaine de stations et 6 parkings relais ;
- 80 km d'aménagements cyclables accompagnant les lignes Trambus ;
- Un Trambus toutes les 6 minutes en moyenne en heure de pointe selon les lignes ;
- Un matériel roulant 100 % électrique, avec zéro émission de gaz à effet de serre (GES).

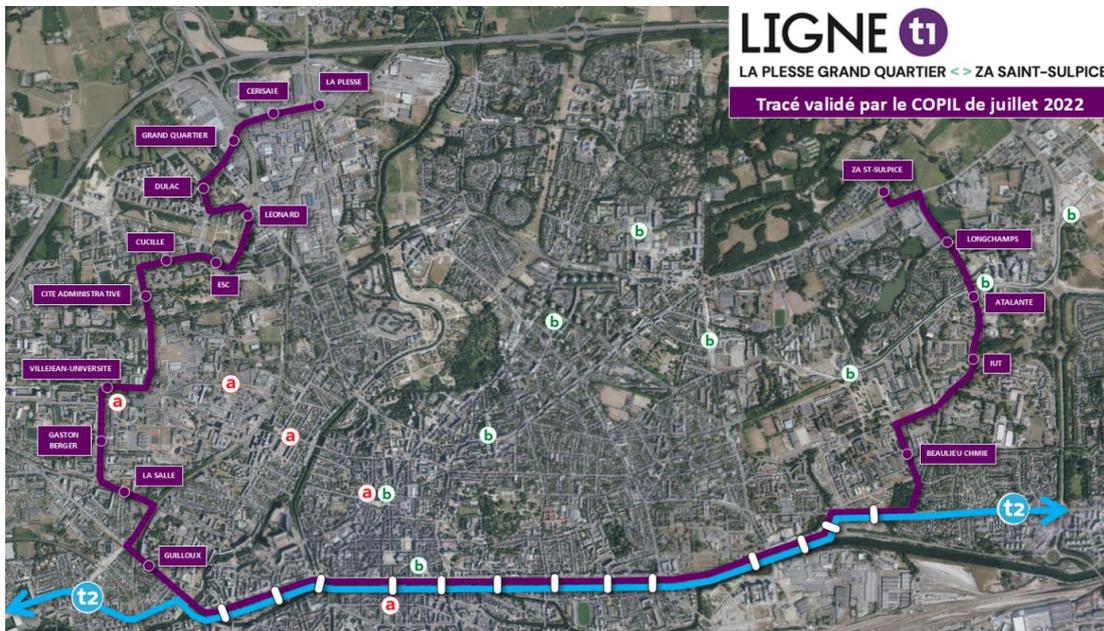
Il permettra de desservir environ 200 000 habitants et 135 000 emplois à horizon 2035 et d'enregistrer environ 90 000 voyages/jour, soit entre 30 à 64 % de voyages supplémentaires selon les lignes avec des gains de temps importants sur les tracés et fiabilisés.

Les travaux seront réalisés entre 2025 et 2030 avec des mises en service échelonnées entre 2027 et 2030.

La ligne T1 - La Plesse à Saint-Grégoire <-> ZA Saint-Sulpice

La ligne T1 reliera le secteur de La Plesse/Grand Quartier à Saint-Grégoire à la ZA Saint-Sulpice à Rennes. En reprenant principalement le tracé de la ligne C4, elle offrira une performance plus importante pour la ligne de bus la plus fréquentée de la métropole avec une fréquence de 4 minutes en heures de pointe et 8 minutes maximum en heures creuses. Elle permettra également d'étendre la desserte de Saint-Grégoire en la reliant à la future ZAC des Coteaux de l'Ille et de l'améliorer pour les habitants des quartiers de Beauregard, de Baud-Chardonnet, de Beaulieu et des Longchamps.

Elle sera connectée à plusieurs grands pôles et aux deux lignes de métro avec des interconnexions à Villejean-Université, République et Atalante.



Les chiffres clés de la ligne T1

- 13 km de long, dont 4,8 km communs avec la T2 ;

- 31 stations dont 13 communes avec la ligne T2 ;
- 65 000 habitants et 47 000 emplois desservis en 2035 ;
- 34 000 voyages par jour attendus en 2035 ;
- 27 bus articulés électriques ;
- 1 parking relais créé dans le secteur de La Plesse.

La mise en service de la ligne T1 sera également l'occasion d'aménager des itinéraires cyclables sécurisés, notamment sur le Réseau express vélo.

Calendrier

Les travaux débuteront en 2025, des sections seront mise en service à partir de 2027 et la livraison finale est programmée fin 2029.

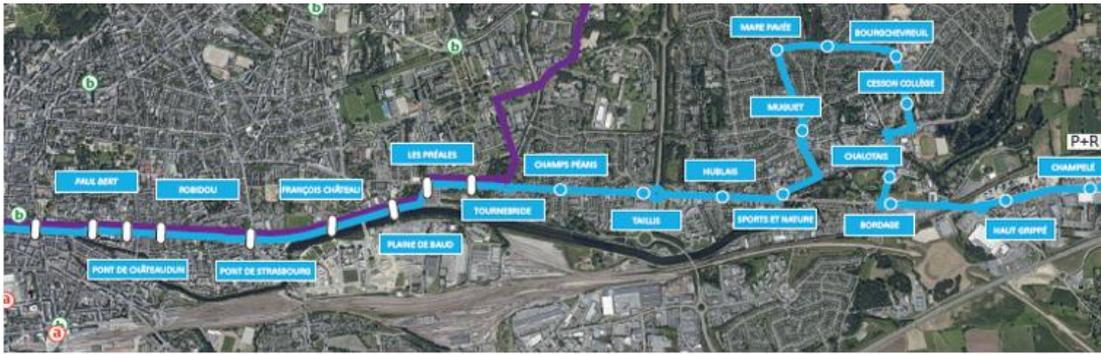
Enveloppe financière

Le coût global de l'opération est estimé à 50,2 M€ TTC (valeur juillet 2023).

La ligne T2 - Vezin-le-Coquet <> Cesson-Sévigné

La ligne T2 reliera la zone industrielle des Trois Marches à Vezin-le-Coquet au secteur Champelé à l'est de Cesson-Sévigné, en passant par la ZAC Route de Lorient, le centre-ville de Rennes, le centre-ville de Cesson-Sévigné, le centre commercial Cesson-Rigourdière et la ZA du Haut Grippé. La fréquence est estimée à 7 minutes en heures de pointe et 8 minutes maximum en heures creuses. En reprenant une partie du tracé de la ligne 11 desservant le secteur de Lorient et Moulin du Compte, la ligne T2 proposera aux habitants un niveau d'offre supplémentaire.





Les chiffres clés de la ligne T2

- 14,9 km de long, dont 4,8 km communs avec la T1 ;
- 34 stations dont 13 communes avec la ligne T1 ;
- 58 500 habitants et 35 800 emplois desservis en 2035 ;
- 19 000 voyages par jour attendus en 2035 ;
- 17 bus articulés électriques ;
- 2 parkings relais créés : l'un dans le secteur des Trois Marches, route de Lorient, à Vezin-le-Coquet et l'autre au niveau de la rue de la Rigourdière à Cesson-Sévigné. Un parking relais complémentaire sera réalisé sur la commune de Le Rheu au lieu-dit Pont d'Avoine.

La mise en service de la ligne T2 sera également l'occasion d'aménager des itinéraires cyclables sécurisés, notamment sur le Réseau express vélo.

Calendrier

Les travaux débuteront en 2025 pour un achèvement en 2027.

Enveloppe financière

Le coût global de l'opération est estimé à 40,7 M€ TTC (valeur juillet 2023).

Suite à la validation par le Conseil métropolitain de ces programmes, les études détaillées vont se poursuivre pour l'élaboration des avant-projets qui permettront de définir plus précisément les insertions du trambus et les aménagements des itinéraires cyclables. Ces études feront l'objet de concertation auprès des habitants dès 2024.

Pratique

- La plaquette de présentation du projet est [accessible en ligne](#).

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

